

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 mars 2019

**OBJET : Convention d'objectifs et de financement  
- Prestation de Service -  
Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.)**

**Rapporteur : M. LE MAIRE  
Délibération n°3**

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Le rapporteur rappelle la délibération en date du 02 mars 2015 par laquelle l'assemblée autorisait Monsieur le Maire à signer la convention d'Action Sociale et Familiale Prestation de Service du Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.).

Cette convention d'une durée de 4 ans prenait effet le 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour se terminer le 31 décembre 2018.

Il rappelle également que la vocation de la Caisse d'Allocations Familiales est de mettre en œuvre une politique d'Action Sociale centrée sur la famille et l'enfant. Ainsi, la CAF soutient financièrement l'action de l'organisme signataire dans le cadre de sa politique de la Petite Enfance et de l'agrément R A M, sous forme de Prestation de Service "Relais Assistantes Maternelles".

Pour cette opération, les engagements des signataires sont les suivants :

#### **Pour la ville d'Essey-lès-Nancy**

- Information des parents et des professionnels de la Petite Enfance
- Participation à l'observation des conditions d'accueil du jeune enfant
- Actions de professionnalisation des Assistantes Maternelles.

#### **Pour la CAF**

- Versement de la Prestation de Service "Relais Assistantes Maternelles" en fonction des pièces justificatives fournies par la municipalité d'Essey-lès-Nancy. Le versement sera effectué sous forme d'avance annuelle représentant 70% du droit prévisionnel et la régularisation en fonction du droit réel.

La nouvelle convention conclue pour une durée de 4 ans prendra effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2019 et se terminera le 31 décembre 2022.

## **PROPOSITION**

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectif et de financement proposée par la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle.

## **DELIBERATION**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 28 mars 2019.

**Pour Extrait**

 **Michel BREUILLE,**  
*Michel Breuille*  
**Maire**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2019**

tenu sous la présidence de  
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	20
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	14 mars 2019
- Convocation distribuée le :	14 mars 2019
- Affichage du compte-rendu le :	29 mars 2019
- Affichage du procès-verbal le :	10 mai 2019

**PRESENTS**

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN, Adjoint.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PERNOSI, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, MME PAGELOT, MME CLAIR, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- Mme Christine SIMONNET à Mme Bérangère DOLATA
- Mme Evelyne DEVOUGE à M. Pascal LAURENT
- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Gabriel HOFFER
- Mme Véronique SAGET à M. Guy FRANIATTE
- M. Stéphane MARSON à M. Michel BREUILLE
- M. Gilles PROVIN à M. Francis VOGIN
- M. Matthieu RIFF à Mme Sandrine MATHIEU

**ABSENTS**

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- M. HOFFER

**Pour extrait**



**Michel BREUILLE,**

**Maire**